



CONVENTION DE LOCATION DE L'ESPACE VIE JEAN GUERAUD Convention N°

Entre : la Ville de Montbazoum , représentée par par Madame le Maire, Sylvie GINER			
Et :	Civilité : <input type="checkbox"/> Mme Mlle <input type="checkbox"/> Monsieur	Nom, Prénom :	
Représentant :		Qualité :	
Demeurant : (siège si personne morale)			
Tél :		Courriel :	
Il est convenu ce qui suit :			
Article 1 – Objet de la convention			
En vue d'organiser :			
Nombre de personnes maximum :			
Article 2 – Durée de la convention			
Date(s) et heure(s) :			
Article 3 – Prêt de matériel			
Matériel demandé :		Quantité :	
<input type="checkbox"/> Ecran blanc			
<input type="checkbox"/> Sono de la salle pour conférence, discours			
<input type="checkbox"/> Accès internet			
Réponse de la Ville :		<input type="checkbox"/> Accord - Observations et conditions :	
		<input type="checkbox"/> Refus	
Article 4 – Pièces justificatives annexées à la présente convention			
<input type="checkbox"/> Pièces d'identité (en cas de demande individuelle ou de location payante)			
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile (en cas de demande individuelle ou de location payante)			
<input type="checkbox"/> Attestation(s) d'assurances pour la location de la salle : dommages aux biens et responsabilité civile.			
Article 5 – Montant de la location			
<input type="checkbox"/> Gratuit (cf. délibération du Conseil Municipal relatif aux tarifs des salles)		<input type="checkbox"/> Caution :	
<input type="checkbox"/> Payant :		A remettre lors de l'état des lieux + remise de clé	
Article 6 – Règlement d'utilisation			
Le règlement d'utilisation est à la disposition du loueur sur le site de la commune www.ville-montbazoum.fr dans la rubrique « vie quotidienne » puis dans « salles municipales ». L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance du règlement d'utilisation de l'Espace vie Jean Guéraud , et des informations annexées au dos de la présente, qu'il s'engage par la présente à l'appliquer.			
Le : A :		Le : A Montbazoum,	
Nom, prénom, cachet et signature du locataire, (dûment habilité pour les associations et personnes morales)		Pour le Maire, L'adjointe déléguée aux cérémonies et manifestations Brigitte FONTENAY	

Informations utiles

Dénomination de la salle	Adresse	Capacité maximum
Espace vie Jean Guéraud	Place André Delaunay	50

Les clés seront remises et rendues au moment de l'état des lieux d'entrée et de sortie.

Merci de prendre RDV auprès du service logistique au 06 20 39 55 25

Besoin de matériel

Le locataire s'engage à restituer le matériel en bon état.

Dans le cas contraire, il lui sera demandé le remboursement du montant des réparations le cas échéant.

Avant la prise de possession du matériel, le locataire, hors collectivités locales et établissements publics administratifs, déposera **un chèque de caution de 500,00 Euros**, libellé à l'ordre du Trésor Public.

Nettoyage du bâtiment

Dans l'hypothèse où les lieux ne seraient pas rendus dans un très bon état de propreté, la prestation de nettoyage du bâtiment sera facturée **156 €** au loueur (délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2019).

Stationnement

Le parking dans le centre-ville est principalement en « zone bleue ». Les parkings gratuits et illimités sont : « Le jardin d'Emile » et « le parking du val de l'Indre » près de l'office du tourisme.